



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mars 2022

Le 21 mars 2022 à 18h, les membres du Conseil d'Administration de l'association LGBT+66 se sont réuni·e·s au siège de l'association.

Présent·e·s :

Jean-Loup THEVENOT (Président),

Marie-Pierre DELATTRE, Jacques VERDIER (Vice-président·e·s),

Michel SITJA-SANCHEZ (Secrétaire),

Fabrice PRUD'HOMME (Trésorier),

Charlotte Pia DE CEGLIA, Didier MOREREAU-HOFFER, Guy GAULTIER, Jackie JARRY (administrateur·trice·s).

Excusé·e·s :

Hassan EL KOUFI, Michel GIROIR (administrateurs).

Absent·e·s :

Christel FREUND (administratrice), Sébastien SERANT (administrateur).

Invité·e·s :

Shane DURAND (Licorne 66)

Dylan SPRING (agent administratif salarié)

Nous rappelons au titre de l'article n°5 des statuts de notre association que : « La qualité de membre se perd [...] : Si le membre ne s'acquitte pas de sa cotisation annuelle, malgré deux relances du trésorier ».

69.23 % des membres étant présent·e·s, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- L'association LICORNE 66 a décidé de dissoudre sa structure juridique et demande d'intégrer LGBT+66 avec constitution d'un groupe pour se réunir et répondre aux questionnements des personnes nous contactant. Jean-Loup en a accepté le principe, sous réserve de votre accord, avec cooptation d'un·e des membres au sein du C A comme les statuts nous y autorisent. Les adhérent·e·s actuel·le·s de Licorne 66 devenant de fait adhérent·e·s de notre association et le solde du compte en banque de cette structure serait versé sur notre compte bancaire conformément à la loi. Shane viendra présenter la situation actuelle de LICORNE 66 et sera la personne à coopter.
- Plateforme Mesure Fédération LGBTI+ Point n° 2 et souhait d'avoir un·e membre du CA à la Fédération pour représenter notre association.
- Rapide bilan des actions en cours (IMS, CINÉMA, MILITANTES, JURIDIQUE, FONCTIONNEMENT)
- Lancement du groupe convivialité (13ème anniversaire, Et si on buvait un coup ? etc.) et actions à venir (Marche des Fiertés)
- Finances de l'Association (Banque et encaissement des cotisations). Partenariat LGBT+66/entreprises
- Candidature pour un stage de découverte du milieu associatif par un étudiant de l'IRTS, sous réserve de sa réponse après l'entretien qu'il a eu avec Marie-Pierre (et un peu Jean-Loup). Ce stage pourrait être l'occasion que nous réfléchissions sur les finalités de nos actions en fonction de l'objet de notre association. Peut-être prévoir une réunion spécifique sur cette réflexion ?
- Questions diverses

LICORNE66 :

Jean-Loup a soumis au Conseil d'Administration la proposition d'accueillir au sein de notre association les membres de LICORNE66 ainsi que la cooptation de Shane Durand au sein du Conseil d'Administration.

La motion a été acceptée à l'unanimité.

Fédération LGBTI+ :

La Fédération LGBTI+ nous a communiqué un document à destination des candidat·e·s aux élections présidentielle. Ce document a pour but d'interroger les-dit·e·s candidat·e·s sur des thématiques liées LGBTI+.

Or, après réflexions et débat, il semble impossible pour le Conseil d'Administration de se positionner de manière officielle sur les thématiques abordées et notamment sur la Gestation Pour Autrui (GPA) compte tenu de la temporalité dans laquelle ce document a été rédigé et transmis.

A partir de ce constat il apparaît aux membres du Conseil d'Administration qu'il serait peu constructif de transmettre un tel document aux candidat·e·s, dont certains ont déjà répondu à un certain nombre de points sur la scène médiatique. Et que, par conséquent, la Fédération et les associations

membres gagneraient à se préparer davantage pour les prochaines élections législatives qui semblent un enjeu plus important et moins limité au vu de sa temporalité.

De plus il apparaît nécessaire que soit mise en place, dans les associations membres, une réelle réflexion, avec mis en débat des idées, autour des notions abordées dans le document, car il paraît difficile aujourd'hui de pouvoir assurer un consensus sur l'ensemble des propos.

Une réponse sera transmise au bureau de la Fédération en ce sens par Jean-Loup.

Dans la continuité des échanges, Jean-Loup souhaite qu'un.e membre du Conseil d'Administration représente l'association au sein de la Fédération. En effet, étant trésorier de la Fédération, il lui est difficile d'être à la fois juge et partie dans des prises de décisions qui impliquent l'association.

Aucun membre ne se proposant pour ce poste, le Conseil d'Administration laisse la question en suspens mais le président propose d'informer le Conseil d'Administration des documents proposés par la Fédération concernant les fondamentaux de nos actions.

Bilans :

- **IMS** : Marie-Pierre, coordinatrice des interventions en milieu scolaire, réfléchit à la possibilité de fournir des rapports mensuels. En dehors de cette réflexion il n'y a aucun fait notable qu'elle souhaite porter au regard du Conseil d'Administration.
- **Cinéma** : Jacques Verdier, à la tête du groupe cinéma, a présenté le projet de l'affiche du 6ème Festival « Et Alors ?! ». Quelques commentaires ont été effectués sur les logos présents (notamment celui de la ville qui ne devrait plus y apparaître) et des choix de police et de couleur des écrits. Mais dans l'ensemble l'affiche est appréciée. Il est soulevé le souhait de la commission cinéma de produire une brochure plus dense que les années précédentes sous réserve de trouver des sponsors. Dans le cadre du festival Confrontation, une réalisatrice d'un film LGBT+ sera présente.

Enfin, l'association a travaillé avec le REAAP sur la question de la sensibilisation des parents. Malgré notre faible présence sur les documents et invitations, et ce malgré notre participation à la réalisation du projet, nous appelons à la projection-sensibilisation qui aura lieu le 24/03/2022 à 20h30 au Clap Ciné de Canet-en-Roussillon. La participation se fait sur inscription sur le site du REAAP.

- **Militantisme** : Dans le cadre d'un partenariat avec l'USAP, une journée complète a été destinée à la sensibilisation des joueurs et joueuses, des futurs éducateurs et éducatrices sportives et de collégiens en cursus sportif. Cette journée eu un retour extrêmement encourageant de la part des organisateurs (USAP solidaire) mais également des accompagnants des jeunes. Tous souhaitent reconduire l'action l'année prochaine. Le seul point noir pourrait être le manque de médiatisation de l'évènement, qui prend sa source dans le tourbillon d'informations importantes actuelles.

Dans le cadre de notre place au sein de la commission VIF (Violences Intra Familiales), Jean-Loup et Dylan ont eu l'occasion d'assister à une conférence intitulée : « **Violences intrafamiliales, regards croisés Franco-Espagnol** ». Cela a apporté un surplus de visibilité plus que positive. Toujours dans le cadre de cette commission, Jean-Loup rencontrera les

gendarmes du MPPF66 pour échanger sur la thématique des violences intrafamiliales et des luttes contre les discriminations

- **Fonctionnement** : Dans le but de fluidifier l'échange d'informations et de désengorger les boîtes mail personnelles de chacun.e, des boîtes mail conçues pour le pôle Education et le pôle Cinéma sont créées et en cours de test.
- **Convivialité** : Le membre du CA responsable de la convivialité étant excusé, les dates des futures actions sont encore à définir. La soirée Jeux de Guy et Valentin aura bien lieu le vendredi 25 mars 2022 à partir de 20h. Le pique-nique inter-associatif du 27 mars 2022 est malheureusement annulé à cause de la météo peu favorable. Le samedi 26 mars 2022 à 15h aura lieu une réunion de lancement de la Marche des Fiertés 66, avec la volonté de déposer rapidement la date de la marche en préfecture pour éviter une éventuelle reprise de l'évènement. Dans la même démarche, il y a aussi question de déposer les appellations auprès de l'INPEE. Le Conseil d'Administration valide la démarche.

Questions Diverses :

- ❖ Nous avons reçu la candidature d'un jeune homme souhaitant faire un stage de découverte au sein de notre association. Son profil étant intéressant, le Conseil d'Administration a décidé de le recontacter et, dans le cas où sa candidature serait maintenue, de le recevoir pour un entretien.
- ❖ L'association David et Jonathan nous a contactés dans le cadre de son cinquantenaire pour effectuer un hommage à Mgr Henri L'Heureux, évêque de Perpignan-Elne. Le Conseil d'Administration souhaite participer à cet hommage et communiquer pour ce dernier.
- ❖ Pia a émis des idées concernant l'organisation de la journée du 17 mai (Journée Mondiale de Lutte contre l'Homophobie et la Transphobie). Elle propose une manifestation statique sur la place de la République, avec un atelier pancartes dans la semaine précédant la manifestation. Elle a également insisté sur le fait de communiquer activement en amont de l'action sur tous les réseaux.
- ❖ Le contrat de notre Volontaire en Service Civique se rapproche de son terme. Ainsi après avoir effectué le bilan de ce dernier il est question de recruter le suivant pour le mois de septembre.
- ❖ Suite aux débats liés au document de la Fédération LGBTI+, il est proposé par certains membres du Conseil d'Administration d'organiser une journée de séminaire pour avoir des réflexions de fond sur les thématiques et les actions de l'association.
- ❖ Dans la continuité des débats sur le document de la Fédération LGBTI+, Michel (Sitja-Sanchez) a émis l'idée de créer un groupe de travail afin de s'organiser sur les thématiques politiques et notamment pour être prêts pour les élections législatives à venir. Il a émis la possibilité de prendre en charge ce groupe.

Prochaine réunion du Bureau le 20 avril 2022
Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 16 mai 2022

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h. En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 21/03/2022.

Remerciements à Dylan Spring pour la rédaction, Marie-Pierre Delattre et Michel Sitja-Sanchez pour la relecture

Le Président,

Jean-Loup THEVENOT.